

L'Echasse blanche

Himantopus himantopus (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 131

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.411-1 et L.411-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Recurvirostridés

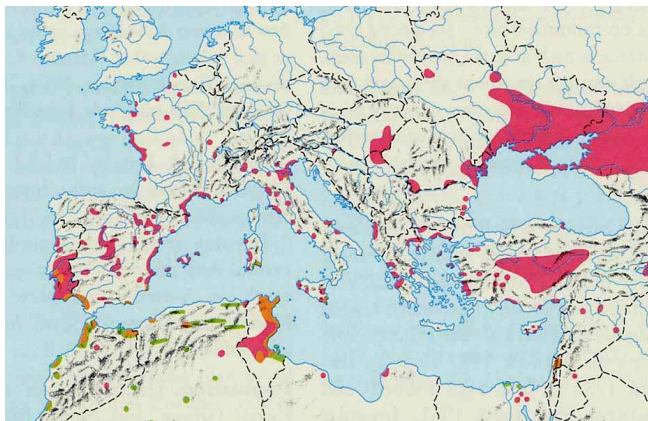


Source : http://www.geocities.com/simpleslide_2008/himantopus/himantopus.html

Description de l'espèce

Ce grand limicole ne peut être confondu avec un autre. Tête, poitrine et ventre blancs. Dos et ailes noirs. Long bec noir et pattes rouges, proportionnellement très longues par rapport au corps de l'animal. Les femelles diffèrent du mâle par le dos noir bronzé (paraissant brunâtre).

Répartition en France et en Europe



Source : Cramp S. et al. (1977-1994). *Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. The Birds of the Western Palearctic Vol. I to IX*

L'Echasse blanche est une espèce cosmopolite. En Europe, elle niche essentiellement autour de la méditerranée et de la mer Noire.

En France, l'espèce se trouve dans les marais côtiers de la Méditerranée et de l'Atlantique. Quelques colonies beaucoup plus faibles s'installent dans les grands marais à l'intérieur des terres (Dombes, Brenne).

Biologie et Ecologie

Habitats

L'Echasse blanche niche préférentiellement sur des îlots, des hauts-fonds naturels, des diguettes, des prairies naturelles inondées ou à même le sol. Elle préfère les habitats entourés d'eau. Quelques paramètres essentiels motivent son installation : un niveau d'eau inférieur à 20 cm et s'asséchant progressivement, la présence d'îlots et une végétation basse et clairsemée (Joncs, Scirpes, Salicornes).

Régime alimentaire

Comme tous les limicoles, l'Echasse blanche se nourrit dans les vasières de petits invertébrés, spécialement d'insectes aquatiques, de mollusques et de vers.

Reproduction et activités

Les sites de reproduction sont occupés dès la fin mars mais surtout à la mi-avril. Grégaire, l'Echasse blanche niche en colonies plus ou moins importantes et fragmentées. Les nids sont construits au bord de l'eau, voire sur l'eau, avec des brindilles. Ils s'élèvent à quelques centimètres au-dessus de l'eau. La ponte qui compte 4 œufs intervient vers la fin avril et peut s'étaler jusqu'en juillet en fonction de la variation des niveaux d'eau (assèchement ou inondation des zones de reproduction choisies au printemps) ou du succès des premières pontes (échec par piétinement, noyade,...). L'incubation dure de 22 à 25 jours. L'élevage jusqu'au premier vol dure 28 à 32 jours. Dès fin juin, les familles se regroupent avec des oiseaux non nicheurs sur des sites calmes offrant des ressources alimentaires importantes.

Migrations

L'Echasse blanche arrive en France à la mi-mars. Après la reproduction, les départs s'échelonnent du mois d'août jusqu'au mois d'octobre. Les oiseaux traversent l'Espagne, puis l'Afrique du Nord pour rejoindre leurs quartiers d'hiver situés en zone sahélienne (du Tchad à la Mauritanie).

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, on estime qu'il existe entre 21 000 et 35 000 couples reproducteurs, l'effectif étant fluctuant. En France la population nicheuse compte environ 1800 couples. Chez l'Echasse blanche, peu de tendances d'évolution des effectifs peuvent être données, car on observe d'importantes variations selon les années. Celles-ci sont dues aux conditions climatiques (précipitations) très changeantes sur les lieux de nidifications situés plus au sud, notamment en Espagne. (ROCAMORA et al., 1999 ;TUCKER et al., 1994)

Caractéristiques de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'Echasse blanche fréquente les vasières et bords de grèves du fleuve à chaque migration. Quelques individus sont observés chaque année. (Naturalistes Orléanais, 2003)

Menaces

La conservation de l'Echasse blanche sur le site Natura 2000 est liée essentiellement à la préservation des sites de passages et de halte migratoire. Les principales menaces sont liées aux conséquences des extractions de granulats passées et du soutien d'étiage de la Loire à travers :

- La diminution des surfaces de zones de vasières en fin de saison le long des grèves et dans les bras morts.
- La fermeture des grèves sableuses et îlots par le développement de Saulaie arbustive.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation de la Barge rousse sur la Loire au cours de la migration passe essentiellement par la préservation des vasières et îlots permettant à cette espèce de se reposer et de s'alimenter durant la migration. Notamment en limitant le développement des saulaies sur les grèves sableuses et les îlots.

De plus, les anciennes zones d'extraction de granulats peuvent être aménagées (création de berges à pentes douce) de manière à permettre la création de zones de vasières importante à proximité du fleuve.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La réhabilitation des grèves exondées sera favorable à l'ensemble du cortège avifaunistique des oiseaux de vasières et des bords de grèves : Barge rousse, Combattant varié, ...

Ces mesures préconisées dans le cadre du DOCOB ZCS seront reprises pour les actions de la ZPS.